



à la une



À la découverte des territoires d'outre-mer

Sais-tu que 4% de la population française habite en France mais pas en Europe ? Ces personnes habitent des **territoires qui appartiennent à la France et qui se situent sur d'autres continents** comme l'Amérique, l'Océanie ou l'Afrique. On appelle ces territoires les **DROM-COM**. Cela veut dire **départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer**. On dit « outre-mer » car ils se situent de l'autre côté de la mer. Certains endroits sont très petits, d'autres plus grands. **Certains sont des îles** ou des archipels (plusieurs îles) dans l'Océan Indien, comme la Réunion, ou dans l'océan Atlantique, comme la Guadeloupe ou la Martinique. **Un seul n'est pas une île** : c'est la Guyane qui se situe en Amérique du Sud, à côté du Brésil. La France se compose donc de la **France métropolitaine**, où se trouvent les villes comme Paris, Lyon ou Bordeaux, mais aussi les îles proches comme la Corse ou Oléron, **et des DROM-COM**. Pourquoi ces territoires si loin de la France métropolitaine appartiennent à la France ? C'est une longue histoire. Au XIXe siècle, la France, comme la plupart des pays européens, a **colonisé plusieurs régions du monde** : cela veut dire qu'elle a pris le pouvoir sur des endroits comme le Maroc, l'Indochine ou encore le Sénégal. Tous ces endroits n'étaient pas encore des pays : **ils appartenaient à l'empire colonial français**. Petit à petit, et surtout après la Seconde Guerre mondiale, **les peuples de ces régions ont réclamé leur indépendance** : ils ne voulaient plus faire partie de la France. Certains ont dû affronter l'armée française pour pouvoir **devenir indépendants et créer leur propre pays** : c'est ce qu'on appelle la décolonisation. Mais certains territoires n'ont pas réclamé leur indépendance, ou du moins pas encore ! Ces territoires sont **les 12 DROM-COM** : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, La Nouvelle-Calédonie, La Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises et les îles de Wallis-et-Futuna. **Ils n'ont pas tous le même statut** : les départements et régions d'outre-mer (DROM) ont des lois presque toutes identiques à celles de la France. Les collectivités d'outre-mer (COM), elles, sont plus autonomes. Par exemple, en **Nouvelle-Calédonie** (on t'explique ce qu'est la Nouvelle-Calédonie dans le sais-tu ?), les élus peuvent **créer des lois différentes de celles de la France métropolitaine**. Les Calédoniens ont même voté en octobre 2020 pour savoir s'ils voulaient être indépendants. Mais 53% des votants ont voté pour rester dans la République française. Les départements d'outre-mer, comme la Guyane ou la Réunion, ont quasiment exactement les mêmes lois qu'en France. Petit ou grand, plus ou moins proche, plus ou moins autonome, **chaque DROM-COM est unique !**

La discut'minute



Des territoires riches et variés !

P'tite Marianne : Tu sais quoi ? Pendant les vacances de février, on va peut-être partir voir nos cousins en Nouvelle-Calédonie !

Sarah : Génial ! Mais il est où, ce pays ?

P'tite Marianne : Ce n'est pas un pays : la Nouvelle-Calédonie fait partie de la France, même si elle se situe près de l'Australie, à des milliers de kilomètres !

Sarah : Ah, c'est un département d'outre-mer, comme la Réunion ?

P'tite Marianne : Presque ! C'est une COM : une collectivité d'outre-mer. Je le sais parce que mes cousins, ça fait cinq ans qu'ils habitent là-bas ! Ils m'ont tout expliqué sur les DROM-COM. Au départ, DROM-COM, je croyais que c'était le nom d'une danse, ha ha !

Sarah : Mais maintenant t'as l'air de tout savoir sur les DROM-COM ! Tu sais combien il y en a dans le monde ?

P'tite Marianne : Oui ! Il y en a 12 ! Ce sont presque tous des îles et le climat est souvent très différent de notre ville ! Par exemple, en ce moment, il fait chaud en Guyane. Alors que nous, en ce moment, on ne sort pas sans nos écharpes et nos gants ! À la Réunion, il y a même un volcan : c'est le Piton de la Fournaise ! Il entre parfois en éruption : ça veut dire qu'il crache du feu !

Sarah : Ouah, c'est fou ! T'y as déjà été ?

P'tite Marianne : Non, mais j'avais vu un reportage. Et avec ma classe, l'année dernière, on avait fait une correspondance avec des élèves de la Réunion qui nous parlaient de leur île. J'aimerais trop y aller !

Sarah : Moi, l'endroit où j'aimerais trop aller, c'est les îles Kerguelen.

P'tite Marianne : C'est où, ça ?

Sarah : Ça fait partie des Terres australes et antarctiques françaises. C'est une collectivité d'outre-mer en Antarctique, tout au sud du globe !

P'tite Marianne : Il doit faire super froid !

Sarah : Ça, c'est sûr !

P'tite Marianne : Et il y a combien d'habitants, là-bas ?

Sarah : Personne n'y habite toute l'année ! Des gens viennent quelques mois puis repartent. Ce sont surtout des scientifiques qui étudient les animaux, la mer ou le sol. C'est mon rêve, quand je serai grande, d'aller là-bas pour observer les animaux.

P'tite Marianne : J'espère que ton rêve va se réaliser ! D'ailleurs, j'ai un exposé à préparer sur les DROM-COM, ça te dit de m'aider ?

Sarah : Bien sûr !

P'tite Marianne : Toi, t'es une super COP-COP !

Sarah : Une quoi ?

P'tite Marianne : Une Copine Carrément Organisée et Parfaite !

À suivre de près



En Europe, fini le plastique !

Les assiettes, les gobelets et les pailles en plastique : pour le pique-nique, on utilise parfois ces objets une seule fois, puis on les jette. On appelle cela des « plastiques à usage unique ». Le problème, c'est que ces objets en plastique finissent souvent dans les océans. Ils créent alors beaucoup de pollution et blessent des animaux. 70% des déchets en mer sont des morceaux de

plastique. Ils sont tellement nombreux qu'on parle d'un sixième continent de plastique. Pour lutter contre cette pollution, le Parlement Européen a décidé d'agir. À partir de 2021, de nombreux objets en plastique à usage unique comme les couverts, les assiettes, les pailles ou les touillettes à café, seront interdits. Il faudra les remplacer par des objets réutilisables ou zéro déchets. Une très bonne nouvelle pour la planète !



Le Kazakhstan abolit la peine de mort

Le Kazakhstan, un pays d'Asie centrale, vient d'abolir (c'est-à-dire « interdire ») la peine de mort. Cela veut dire que quel que soit le crime commis par des habitants de ce pays, ils ne pourront pas être tués. Ils iront en prison pour une durée déterminée par un juge. Dans le monde, la plupart des pays ont aboli la peine de mort : en effet, elle

est interdite dans 105 États. Dans certains pays, la loi autorise toujours la peine de mort mais cela fait plusieurs années que personne n'a été exécuté. En France, la peine de mort n'existe plus depuis 1981. En Europe, seule la Biélorussie applique encore la peine de mort. De nombreuses associations agissent dans le monde pour inciter les États à voter une loi pour abolir la peine de mort.

Le sais-tu ?



Sais-tu ce qu'est la Nouvelle-Calédonie ?

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité française d'outre-mer. Elle est **composée de plusieurs îles et se situe dans l'Océan Pacifique**, près de l'Australie, à plus de 16 000 kilomètres de la France métropolitaine ! Sa capitale s'appelle Nouméa. Contrairement à d'autres départements, régions et collectivités d'outre-mer, **la Nouvelle-Calédonie possède une grande autonomie vis-à-vis de la France métropolitaine**. Cela lui permet, par exemple, de voter ses propres lois, d'avoir un hymne et un drapeau. **40% des habitants de Nouvelle-Calédonie sont des personnes autochtones** : c'est-à-dire que leurs ancêtres étaient là avant l'arrivée des Européens. La plupart appartiennent au peuple des Kanaks. Certains habitants voudraient que la Nouvelle-Calédonie ne soit plus une partie de la France mais un pays : ils réclament l'indépendance. Mais la question a été posée en octobre 2020 et pour l'instant, la majorité des habitants préfère rester français.

Le mot de la semaine

Territoires d'outre-mer : ce sont les départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM), des territoires qui appartiennent à la France mais qui sont éloignés de la France métropolitaine.

En anglais, on dit : « overseas territories »

Le débat

On parle des DROM-COM

Selon toi, comment mieux faire connaître les territoires d'outre-mer en France métropolitaine ?



Un programme
leo lagrange
FÉDÉRATION

ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés



Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com
pour de nouvelles aventures !

